



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

ECOLE DE CONDUITE ECO ST AGNE

113 avenue Jules Julien

31400 TOULOUSE

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

**« QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES
DE CONDUITE »**

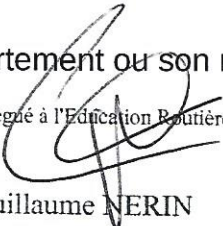
reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du 5 février 2019 jusqu'au 4 février 2022

Le préfet de département ou son représentant

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES DE LA HAUTE-GARONNE
Service Risques et Gestion de Crise
Cité Administrative
Bât A - 7^{ème} étage
2 Bd Armand Duportal - BP 70001
31074 TOULOUSE CEDEX 9

Le Délégué à l'Éducation Routière


Guillaume NERIN

Site Internet : www.securite-routiere.gouv.fr